

## ETUDES DE CAS -COMMUNE RURALE MIANTSO -



“Atteindre les objectifs de développement durable par le biais de l’approche genre”

### Informations sur la commune

<b>PAYS</b>	Madagascar
<b>COMMUNE</b>	MIANTSO
Score de base	77
Dernier score	86
Nombre de population	23 000
Caractéristiques de la commune	Commune centre d’excellence ayant un plan d’action genre et lutte contre la violence
Personne contact	RAJAOVELO Rivonarinjaka
Fonction	Secrétaire Général de la commune
Coordonnées	Téléphone: 033 71 871 28 / 034 25 475 33 E-mail: rajaovelorivonarinjaka@yahoo.fr

La commune de Miantso est une commune rurale appartenant au district d’Ankazobe, une partie de la région d’Analamanga. L’agriculture, l’élevage et le commerce sont les principales occupations de la population.

Avant d’intégrer le processus centre d’excellence avec Gender Links (GL), la commune ne possédait pas encore de politique sur le genre. Il a été constaté que les femmes n’avaient pas encore leurs places, et ce dans tous les domaines (économiques, sociales et politiques).

La commune de Miantso fait partie des communes ayant bénéficié de l’appui du programme SAHA. En effet, elle a déjà appliqué la politique de bonne gouvernance locale avec ce projet. Depuis 2012, la commune de Miantso a été choisie centre d’excellence (COE) de GL en vue d’atteindre les objectifs du protocole de la SADC sur le genre et le développement. Ensuite comme prévu dans le processus COE, la

commune de Miantso a complété les étapes 01 à 10. Parmi les activités majeures entreprises, l'on peut citer l'élaboration d'un plan d'action genre avec mention du budget alloué. La commune a également effectué des séances de sensibilisation et d'information sur les objectifs de la SADC.

Après l'intervention de GL et les efforts fournis par la commune, la situation s'est beaucoup améliorée. La mise en oeuvre des objectifs du millénaire de développement et le protocole de la SADC ont permis à cette commune de promouvoir l'approche genre dans sa politique.

Les responsables communaux ont reconnu que le développement durable préconisé par l'OMD ne se limite pas au niveau des hommes seulement car il est important de concevoir l'équale participation des femmes et des hommes dans le processus de développement afin d'éviter la discrimination tant au niveau de la politique qu'au niveau sociale.

Le Maire est aussi une femme. Celle-ci facilite l'intégration du genre dans la gestion des affaires locales. Grâce à la mise en oeuvre du plan d'action sur le genre, la commune a pu réaliser différentes activités. La commune a pu utiliser un standard de service facilitant l'accès du public au bureau de la commune afin que les usagers puissent y accéder facilement. Par ailleurs, des certificats fonciers ont été élaborés à l'attention des femmes et des hommes. La commune a également pu construire des infrastructures répondant aux besoins des femmes et des hommes. Au niveau de la commune, il est mentionné dans les modalités de recrutement que l'appel à candidature s'adresse à la fois aux femmes et aux hommes.

La commune a pu appuyer et accompagner des femmes pour la gestion d'une association féminine et dans la recherche de partenaires. Un centre de santé de proximité a été ouvert pour accompagner les femmes et les enfants. A cause de la recrudescence de l'insécurité dans cette commune, les responsables communaux ont pu travailler avec les détachements autonomes de la sécurité pour gérer ensemble avec la communauté de base le problème d'insécurité. Sur le plan social, la commune a pu organiser des jugements supplétifs et mariages collectifs.

A travers la réalisation des différentes activités ci-dessus, des changements ont pu avoir lieu tant au niveau organisationnel qu'au niveau socio-économique: la sécurité rurale s'améliore, 800 certificats fonciers pour les femmes ont été distribués, et toutes les associations féminines sont constituées légalement.

Une nouvelle relation entre les usagers et les responsables communaux a été établie. En effet, l'accès aux services tenant compte des besoins différenciés des femmes et des hommes s'est amélioré. Il y a une facilitation d'accès au niveau du bureau de la commune.

Le programme de l'autonomisation des femmes a été renforcé par une série de formation, appui et accompagnement. La participation effective de la population dans différentes activités entreprises par la commune a été marquante grâce à l'adoption de l'approche participative et de l'approche genre.

Le budget participatif a été utilisé pour répondre aux besoins des femmes et des enfants. C'est la raison pour laquelle la commune a pu construire des écoles secondaires et des lycées. En effet, un fort accroissement du taux de scolarisation a été constaté.

Des hommes ayant participé aux différentes formations sur le genre ont pu convaincre leurs épouses à participer aux différentes réunions.

Grâce à l'existence du plan d'action sur le genre et le développement dont le but est de réduire la pauvreté, la commune de Miantso se démarque des autres communes.

Malgré les efforts fournis par les responsables communaux ainsi que le comité genre dans cette commune, des barrières ont été constatées et restent un blocage dans le processus de développement à savoir la persistance des perceptions traditionnelles du rôle de la femme dans le foyer, l'analphabétisme des femmes, qui ne leur donne pas des compétences spécialisées pour faire valoir un savoir-faire pouvant les positionner dans les instances de décision, la crise politique à Madagascar favorisant la démotivation de la population à la participation, l'insuffisance des moyens de sensibilisation entraînant la lenteur de la réalisation des activités.

Pour améliorer la performance de la commune, il est important de systématiser l'approche genre dans les interventions et de mettre en place un dispositif de suivi évaluation mais aussi l'organisation des échanges et partages entre les communes COE pour la capitalisation des acquis.